

CONSEIL ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI.

Etaient excusées et représentées :

Mme Isabelle RAMI à M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET.

La séance est ouverte

Affaire 2025/02/05F

SPA - Budget primitif 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et conformément à la mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M4, une entité qui assure la gestion d'un service public administratif (SPA) et d'un service public industriel et commercial (SPIC) a son budget principal érigé en SPA et le budget SPIC constitue un budget annexe.

Le budget du SPA est donc devenu budget principal de la Régie METPARK au 1^{er} janvier 2024.

Le budget primitif 2025 est établi en intégrant la reprise anticipée des résultats 2024. Ainsi, les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement et la prévision d'affectation sont pris en compte par anticipation dans le budget primitif 2025 de la Régie.

1. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT

K€	Dépenses	Recettes	Resultat
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 931	3 960	29
Restes à réaliser N-1	29	0	-29
Total crédits ouverts	3 960	3 960	0
Report des exercices précédents	0	0	0
Total de la section d'exploitation	3 960	3 960	0

INVESTISSEMENT

K€	Dépenses	Recettes	Resultat
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	993	908	-84
Restes à réaliser N-1	0	0	0
Total crédits ouverts	993	908	-84
Report des exercices précédents	0	480	480
Total de la section investissement	993	1 388	396
Total du budget	4 952	5 348	396

1.1 La section d'exploitation

Elle dégage un résultat à 0 €. Hors subvention, le résultat de l'exercice 2025 attendu s'élève à -1 669 K€.

Le budget de la fourrière dépend de 3 paramètres essentiels :

- le niveau d'activité conditionne les recettes qui dépendent du niveau des tarifs d'enlèvement qui ne peut être modifié puisque déjà fixé au maximum légal ;
- le niveau des charges consécutives à l'ensemble des prestations réalisées par des tiers directement liées au volume d'activité et aux conditions économiques des marchés passés ;
- le niveau de maîtrise des autres charges qui sont essentiellement fixes.

Il s'agit des charges directes de METPARK hors recours à des prestataires et qui correspondent aux moyens du SPA et de l'ensemble des moyens du SPIC mis à disposition pour la gestion de la fourrière (sites affectés aux besoins de la fourrière et autres moyens en particulier humains mobilisés dans une logique de mutualisation pour une gestion optimum).

Au regard des perspectives connues sur l'activité, la Régie est confrontée à un déficit structurel.

Comme en 2024, la Régie sollicitera donc auprès de Bordeaux Métropole une subvention d'équilibre conformément aux dispositions du contrat d'objectifs.

1.2 La section d'investissement

Pour l'exercice budgétaire 2025, elle dégage **un résultat négatif de 84 K€** avec des dépenses d'investissement d'un montant de 993 K€ et des recettes d'investissement de 908 K€.

1.3 Le résultat cumulé (exploitation + investissement)

Le solde d'exploitation et d'investissement attendu s'élève à **+ 84 K€** au titre de l'exercice 2025.

Deux types de subventions sont attendues en 2025 par Bordeaux Métropole :

- une subvention d'équilibre d'un montant de 1 669 K€
- une subvention d'investissement d'un montant de 740 K€

Au global, le budget est en suréquilibre de 396 K€ avec 480 K€ de report d'investissements des exercices précédents.

Pour mémoire, il n'y a plus de reports des exercices antérieurs sur la section fonctionnement à la suite du transfert de ces derniers en réserves (affaire 2024/01/03F).

2. LE FONCTIONNEMENT

K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
					€	%
Chiffre d'affaires et autres produits	2 576	2 326	1 862	2 165	303	16%
Subvention d'équilibre	0	0	1 631	1 669	38	
Reprises sur provisions	851	769	186	75	-111	-60%
Total produits d'exploitation	3 428	3 095	3 679	3 908	230	6,2%
Achats et charges externes	-2 305	-2 212	-2 678	-2 788	-110	-4,1%
Charges de personnel	-358	-396	-544	-620	-76	-14,0%
Autres charges	-212	-768	-320	-310	10	3,0%
Dotations aux amortissements et provisions	-976	-147	-106	-206	-100	-94,2%
Total charges d'exploitation	-3 850	-3 524	-3 648	-3 925	-277	-7,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-422	-429	31	-16	-48	-151,8%
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-422	-429	31	-16	-48	
Produits exceptionnels	4	27	0	51	51	1130,4%
Subvention d'équilibre	489	490	0	0	0	
Charges exceptionnelles	-71	-88	-32	-35	-3	-10,2%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	422	429	-31	16	48	151,8%
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	0	0	0	0	

* La subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole est affectée au compte 7574 depuis le 1er janvier 2024 du fait de l'application M57. Pour mémoire, elle était précédemment comptabilisée en 774 (produits exceptionnels).

Le résultat d'exploitation attendu s'élève à **-16 K€**, soit une baisse de 48 K€ par rapport à 2024. Les produits d'exploitation augmentent de 230 K€ (+6 %) et les dépenses d'exploitation sont en hausse de 277 K€ (+ 8 %).

Le résultat exceptionnel attendu s'élève à **+16 K€**.

Le résultat de l'exercice s'élève à **0 €**.

2.1 EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

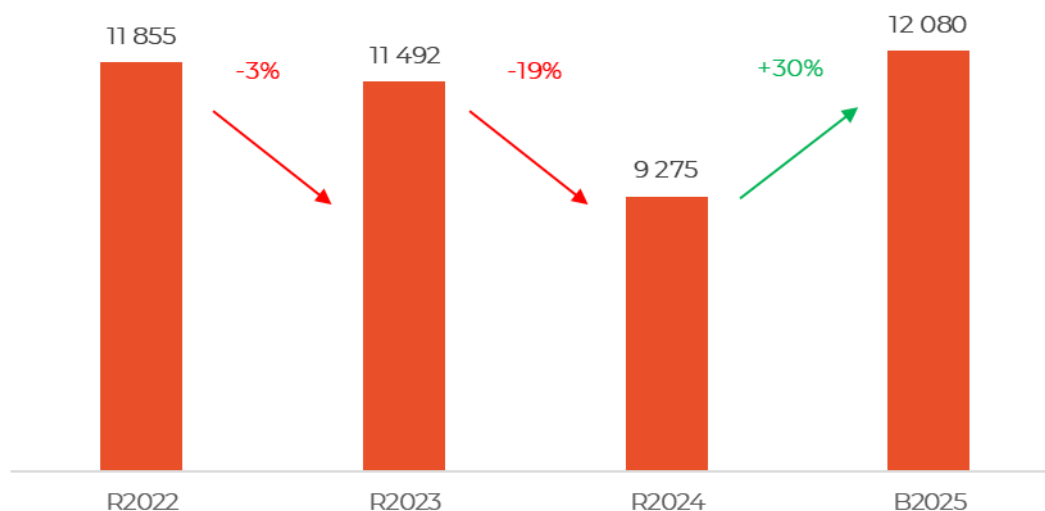
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
					€	%
Total Chiffre d'affaires	2 576	2 326	1 856	2 163	307	16,5%
Recouvrement sur créances admises en non valeur	3	1	1	1	0	8,4%
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	1	1	4	0	-4	-100,0%
Mandats annulés ou déchus	0	26	0	0	0	-100,0%
Subventions d'équilibre (*)	489	490	1 631	1 669	38	2,4%
Quote-part des subventions d'investissements virées au résultat	0	0	0	51	51	
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	851	769	186	75	-111	-59,8%
Total Recettes de fonctionnement	3 921	3 612	3 679	3 960	281	8%

* La subvention d'équilibre versée par Bordeaux Métropole est affectée au compte 7574 depuis le 1er janvier 2024 du fait de l'application M57. Pour mémoire, elle était précédemment comptabilisée en 774 (produits exceptionnels).

Les recettes de fonctionnement attendues s'élèvent à 3 960 K€ contre 3 679 K€ en 2024, soit une hausse de 281 K€ (+ 8 %).

2.1.1 Evolution du nombre d'entrées

Nombre véhicules entrés en fourrière



En 2025, l'objectif d'enlèvement s'élève à 12 080.

Pour mémoire, l'année 2024 a été marquée par un premier semestre en mode dégradé en raison de la fermeture du parking Front du Médoc, principal site de stockage, survenue le 5 décembre 2023.

2.1.2 Evolution du chiffre d'affaires

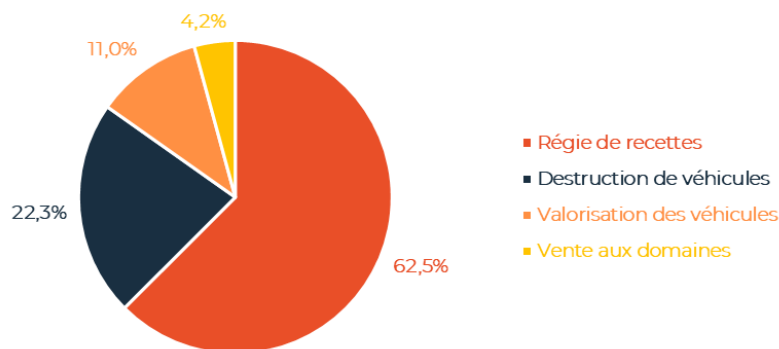
K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
					€	%
Régie de recettes	1 289	1 310	927	1 327	400	43,2%
Destruction de véhicules	715	532	496	473	-23	-4,7%
Reconnaissance de dettes	0	17	16	10	-6	-38,6%
Impayés	0	13	0	0	0	
Valorisation des véhicules	400	342	285	233	-52	-18,2%
Vente aux domaines	172	106	89	90	1	1,7%
Abandons volontaires	0	0	35	30	-5	-13,6%
Autres recettes	0	5	4	0	-4	
Destruction de véhicules (exercices antérieurs)	0	0	5	0	-5	
Total Chiffre d'affaires	2 576	2 326	1 856	2 163	307	16,5%

Le chiffre d'affaires attendu en 2025 serait supérieur à 2024 (+ 307 K€).

À la suite de la fermeture du parking Front du Médoc, l'activité fourrière a été fortement dégradée notamment sur le premier semestre 2024. L'année 2025 sera donc la première année pleine de fonctionnement sur le nouveau site de stockage principal situé au Haillan.

Le chiffre d'affaires 2025 se décomposerait comme ci-dessous :

Répartition du chiffre d'affaires 2025 par catégories



➔ Régie de recettes : 63% du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par la régie de recettes correspond principalement aux véhicules enlevés que les propriétaires récupèrent.

Pour l'année 2025, METPARK prévoit 12 080 entrées de véhicules contre 9275 entrées réalisées en 2024.

Sur la base d'un prix moyen de 164 € par véhicule (idem à 2024) et d'un taux de récupération de 67% (67% en 2022 et 72% en 2023), **8 094 véhicules** devraient générer un **chiffre d'affaires de 1 327 K€**.

La Régie prévoit également l'abandon volontaire de 133 véhicules soit une baisse par rapport à en 2024 (171).

Sur la base d'un prix moyen de 220 € par véhicule, le chiffre d'affaires lié aux véhicules abandonnés volontairement par leurs propriétaires est estimé à 30 K€ pour 2025 (contre 35 K€ en 2024).

Au total, **le chiffre d'affaires de la régie de recettes** est estimé à **1 357K€**.

➔ Destruction de véhicules : 22 % du chiffre d'affaires

Pour 2025, les recettes liées aux destructions des véhicules (facturation du forfait destruction aux propriétaires qui ne sont pas venus récupérer leur véhicule : 226 € pour les véhicules 4 roues ou 113 € pour les véhicules 2 roues) devraient légèrement diminuer (-5%).

Lorsque le véhicule est vendu aux enchères, le propriétaire ne se voit pas facturer le forfait destruction.

2 220 véhicules feront l'objet d'une facturation du **forfait destruction**.

Sur la base d'un prix moyen de 213 € (identique à 2024), **le chiffre d'affaires** lié à la destruction des véhicules devrait s'élever en 2025 à **473 K€**.

➔ Valorisation des véhicules : 11 % du chiffre d'affaires

Les véhicules non récupérés par leur propriétaire sont soit détruits pour ferraille, soit

vendus aux enchères par les domaines. C'est l'agent en charge de l'exécution de la mise en fourrière qui classe les véhicules dans l'une ou l'autre des deux catégories.

Les recettes liées aux véhicules détruits pour ferraille devraient également diminuer avec la baisse du nombre de véhicules détruits. Sur l'année 2025, le prix de vente de la ferraille à la société DECONS devrait être identique à 2024.

2 590 véhicules feront l'objet d'une facturation pour **destruction ferraille** en 2025.

Sur la base d'une recette moyenne de 90 € par véhicule, **le chiffre d'affaires lié à la destruction des véhicules pour ferraille** devrait s'élever à **233 K€** en 2025 soit une baisse de 18 % par rapport à 2024.

⇒ Ventes aux Domaines : 4 % du chiffre d'affaires

Pour information, lors d'une vente aux enchères, METPARK ne perçoit que le montant correspondant à la somme due par le propriétaire du véhicule. Le solde restant est conservé par les Domaines et il appartient au propriétaire de prendre contact avec leurs services pour le récupérer.

90 véhicules devraient être **vendus aux enchères en 2025** avec un prix moyen de 1 000 € par véhicule. METPARK prévoit donc un **chiffre d'affaires de 90 K€** identique à 2024.

2.1.3 Evolution des autres recettes de fonctionnement

La subvention d'équilibre attendue en 2025 pour 1 669 K€ permet d'assurer l'équilibre budgétaire. Elle sera appelée auprès de Bordeaux Métropole dans le cadre du contrat d'objectifs.

Les reprises pour provisions pour dépréciation des actifs circulants pour **75 K€** concernent les créances impayées des contrevenants.

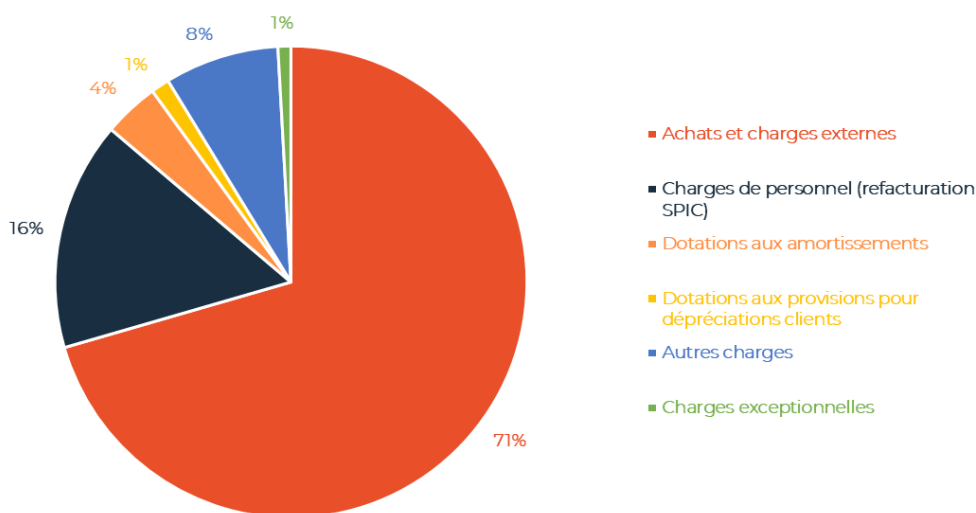
Les quotes-parts des subventions d'investissement s'élèvent à 51 K€. Elles correspondent à la subvention d'investissement accordée par Bordeaux Métropole pour les travaux réalisés sur le site de Mérignac.

2.2 L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
						€	%
011	Achats et charges externes	2 305	2 212	2 678	2 788	110	4,1%
012	Charges de personnel (refacturation SPIC)	292	396	544	620	76	14,0%
012	Charges de personnel (salariés SPA)	66	0	0	0	0	
042	Dotations aux amortissements	75	65	69	156	88	127,7%
68	Dotations aux provisions pour dépréciations clients	901	82	38	50	12	33,0%
65	Autres charges	212	768	320	310	-10	-3,0%
67	Charges exceptionnelles	71	88	32	35	3	10,2%
Total Dépenses de fonctionnement		3 921	3 612	3 679	3 960	280	7,6%

Les dépenses de fonctionnement attendues s'élèvent à **3 960 K€**.

Elles augmentent de 280 K€ par rapport à 2024 (+ 8%).



Les achats et charges externes représentent 71 % des charges de fonctionnement.

2.2.1 Détail des achats et charges externes

Chapitre	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
						€	%
611	Sous traitance générale	1 508	1 547	1 740	1 608	-133	-7,6%
6132	Locations immobilières	0	0	496	644	148	29,8%
62878	Charges refacturées par le SPIC	690	619	232	319	87	37,5%
615	Entretien et maintenance	8	9	85	127	42	49,9%
626	Frais postaux et télécommunications	31	22	31	32	1	4,9%
606	Achats non stockés	0	0	20	25	5	25,2%
6135	Locations mobilières	0	0	18	9	-9	-51,2%
622	Honoraires	53	1	7	4	-3	-42,4%
60,61,62	Autres achats et charges externes	15	14	36	9	-28	-76,2%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	14	13	-1	-4,8%
Total Achats et charges externes		2 305	2 212	2 678	2 788	110	4,1%

Les achats et charges externes sont estimés à **2 788 K€** pour 2025, ils sont en augmentation par rapport à 2024 (+ 4 %).

Les plus gros postes des achats et charges externes sont la sous-traitance générale (58 %) et le loyer du site du Haillan (23 %).

➤ **Sous-traitance générale**

Elle est budgétisée à hauteur de 1 608 K€ pour 2025.

Le poste sous-traitance générale diminue de 8 % entre 2024 et 2025. Cette baisse s'explique par la fin de la location du site temporaire de Fereol au 3^{ème} trimestre 2024.

Ce poste est composé de :

- L'enlèvement et le transport pour 1 510 K€ : 12 080 véhicules devraient être mis en fourrière, avec un coût unitaire de 111,24 € par enlèvement, auquel s'ajoutent les déplacements sans suite budgétisés à hauteur de 106 K€. À noter qu'un minimum de 1 000 véhicules par mois est garanti en facturation pour le prestataire. Les frais d'enlèvement sont facturés par GFM dans le cadre d'un contrat de prestation de service.
- La sous-traitance de la sécurité et de la sûreté du site du Haillan pour 85 K€.
- Le nettoyage et l'entretien des différents sites de la fourrière pour 12 K€.

➤ **Charges refacturées par le SPIC (chapitre 011 et 012)**

A noter qu'il conviendra de proposer une nouvelle convention de refacturation entre le SPIC et le SPA en 2025.

Cependant, pour la prévision budgétaire 2025, nous avons repris les mêmes conditions établies dans la convention de l'année 2024.

Au titre de 2025, les éléments de refacturation seront composés des éléments suivants :

- **Chapitre 011 :**

- dépenses fourrière payées par le SPIC : 163 K€
- charges du parking 8 mai 45 dont une partie est occupée par la fourrière et les charges y afférentes sont affectées selon une clé de répartition basée sur le nombre de places utilisées : 137 K€
- forfait lié aux frais de structure : 18 K€

- **Chapitre 012 :**

- salariés du SPIC mis à disposition du SPA : 620 K€

Soit au total 319 K€ de frais de structure et 620 K€ de frais de personnel.

Les moyens humains dédiés à l'exploitation de la fourrière sont :

- Un responsable fourrière,
- Un adjoint responsable fourrière,
- 6 opérateurs de stationnement.

En plus de ces 8 personnes, il faut ajouter un assistant administratif rattaché à la direction financière ainsi que la régisseuse fourrière. Ces deux personnes sont dédiées à 100 % à

l'activité.

L'augmentation de la refacturation entre le SPIC et le SPA entre 2024 et 2025 s'explique par le report de 105 K€ de charges de 2024 sur 2025 en raison de crédits budgétaires insuffisants en 2024.

2.2.2 Autres dépenses de fonctionnement

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à **156 K€** et augmentent de 88 K€.

Cette hausse s'explique par :

- Des travaux d'aménagement du site de Mérignac terminés et mis en service dès le 2^{ème} trimestre 2025.
- Des travaux d'aménagement prévus sur le site du Haillan.
- Des véhicules de remorquages acquis en 2024 et 2025.

Les dotations aux provisions pour dépréciations des clients s'élèvent à **50 K€** et concernent les créances impayées des contrevenants.

Les autres charges s'élèvent à **310 K€** et sont liées aux créances irrécouvrables admises en non-valeur qui seront constatées en 2025.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **35 K€** et sont liées à des titres annulés en 2025 sur exercices antérieurs.

3. L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement dégage un résultat négatif de **84 K€** en 2025.

3.1 EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

K€	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
					€	%
Subvention d'investissement	0	0	1 292	740	-552	-42,7%
Dotations, fonds divers et réserves	0	717	279	0	-279	
Dotations aux amortissements des immobilisations	75	65	69	156	88	127,7%
Opérations patrimoniales	0	0	0	12	12	
Total Recettes d'investissement	75	782	1 640	908	-731	-44,6%

Les recettes d'investissement attendues s'élèvent à **908 K€**.

Elles sont principalement constituées par :

- Des subventions d'investissement attendues de Bordeaux Métropole à hauteur de 90% pour financer les travaux d'aménagement du terrain à Mérignac (542 K€) et du nouveau site du Haillan (198 K€)
- les amortissements des biens immobilisés par le SPA depuis sa création jusqu'à fin 2025 pour 156 K€

3.2 EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement attendues s'élèvent à **993 K€**.

Chapitre	Lib_Chapitre	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
						€	%
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	48	48	
21	Immobilisations corporelles	0	54	71	179	109	154,2%
22	Immobilisations en cours	0	0	1 391	602	-789	-56,7%
23	Immobilisations en cours	14	4	12	100	88	739,5%
16	Emprunts et dettes assimilées	0	717	0	0	0	
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	51	51	
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	12	12	
Total dépenses investissement		14	775	1 474	993	-481	-32,6%

Les immobilisations attendues en 2025 sont les suivantes :

- fin des travaux d'aménagement du terrain à Mérignac : 602 K€ (30 % des investissements restants en 2025)

Les travaux d'extension du site de la fourrière situé impasse Maurice Lévy à Mérignac commencés en 2024 vont être terminés en 2025. Eu égard au problème croissant de saturation des sites de stockage de véhicules, Bordeaux Métropole a acquis une emprise contiguë au terrain sur lequel les véhicules épaves, brûlés, hors gabarit sont actuellement stockés. Bordeaux Métropole a mis en affectation auprès de METPARK cette nouvelle

emprise de plus de 3 572 m² et a également sollicité la Régie afin qu'elle aménage et exploite en gestion intégrée ce site fourrière agrandi qui devrait à terme offrir environ 87 emplacements supplémentaires contre seulement 75 aujourd'hui.

Le coût global de cette opération estimée à environ 2 M€ TTC est supportée par METPARK avec une prise en charge de Bordeaux Métropole à hauteur de 90 %.

- travaux d'aménagement du site du Haillan : 118 K€ de travaux seront réalisés au cours du premier semestre 2025, auxquels s'ajouteront 100 K€ de maîtrise d'œuvre pour des travaux plus importants déjà définis mais en attente de chiffrage.

En effet, avant de pouvoir pleinement exploiter le site du Haillan, il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement et de sécurisation pour que l'activité fourrière puisse être exercée dans les meilleures conditions.

La prise en charge de ces travaux par Bordeaux Métropole fera l'objet d'un échange lors d'une réunion interservices planifiée le 18 avril 2025.

- Logiciel dédié à coordonner l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'enlèvement des véhicules : 48 K€
- Chariot élévateur : 61 K€ (acquisition à la suite d'une fin de location)

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter le budget fourrière 2025.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 27 mars 2025

Pour expédition conforme

Président

Christophe DUPRAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: METPARK FOURRIERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 45333506900192

POSTE COMPTABLE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : FOURRIERE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	48
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	56
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 152 987,40	5 318 860,47	314 157,87	A1 480 030,94
Investissement	1 473 637,69	1 639 510,76	(3) 314 157,87	A2 480 030,94
Fonctionnement	3 679 349,71	3 679 349,71	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 28 552,20	III + IV 0,00	B1	-28 552,20	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 28 552,20	IV 0,00	B3	-28 552,20	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	451 478,74
Investissement	A2 + B2	480 030,94
Fonctionnement	A3 + B3	-28 552,20

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 28 552,20
011	Charges à caractère général (4)	28 552,20
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	992 702,02	908 432,40
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	480 030,94
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	992 702,02	1 388 463,34

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 931 159,10	3 959 711,30
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	28 552,20	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 959 711,30	3 959 711,30

TOTAL DU BUDGET (4)	4 952 413,32	5 348 174,64
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	60 000,00	0,00	179 281,28	179 281,28	179 281,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	1 395 000,00	0,00	602 206,76	602 206,76	602 206,76
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	554 400,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 009 400,00	0,00	929 488,04	929 488,04	929 488,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 009 400,00	0,00	929 488,04	929 488,04	929 488,04

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	20 533,33		51 213,98	51 213,98	51 213,98
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 533,33		63 213,98	63 213,98	63 213,98

TOTAL	2 029 933,33	0,00	992 702,02	992 702,02	992 702,02
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 702,02
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D’INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	278 881,86	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		278 881,86	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 088 781,86	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	68 740,77		156 446,32	156 446,32	156 446,32
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		68 740,77		168 446,32	168 446,32	168 446,32

TOTAL	2 157 522,63	0,00	908 432,40	908 432,40	908 432,40
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	480 030,94
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 388 463,34
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	105 232,34
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

METPARK FOURRIERE - FOURRIERE - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 677 959,75	28 552,20	2 759 892,80	2 759 892,80	2 788 445,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	543 568,54	0,00	619 819,98	619 819,98	619 819,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	600 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 821 528,29	28 552,20	3 689 712,78	3 689 712,78	3 718 264,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	90 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	125 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 036 528,29	28 552,20	3 774 712,78	3 774 712,78	3 803 264,98

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	68 740,77		156 446,32	156 446,32	156 446,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		68 740,77		156 446,32	156 446,32	156 446,32

TOTAL	4 105 269,06	28 552,20	3 931 159,10	3 931 159,10	3 959 711,30
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 959 711,30
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 709 184,73	0,00	2 163 310,60	2 163 310,60	2 163 310,60
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 950 551,00	0,00	1 670 186,72	1 670 186,72	1 670 186,72
Total des recettes de gestion courante		3 659 735,73	0,00	3 833 497,32	3 833 497,32	3 833 497,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	400 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 084 735,73	0,00	3 908 497,32	3 908 497,32	3 908 497,32

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 533,33	0,00	51 213,98	51 213,98	51 213,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 533,33	0,00	51 213,98	51 213,98	51 213,98

TOTAL	4 105 269,06	0,00	3 959 711,30	3 959 711,30	3 959 711,30
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 959 711,30
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	105 232,34
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	51 213,98	51 213,98
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	48 000,00	0,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	179 281,28	0,00	179 281,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 602 206,76	12 000,00	614 206,76
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		929 488,04	63 213,98	992 702,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	992 702,02
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 788 445,00		2 788 445,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	619 819,98		619 819,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	310 000,00	0,00	310 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	156 446,32	206 446,32
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 803 264,98	156 446,32	3 959 711,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 959 711,30
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

METPARK FOURRIERE - FOURRIERE - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	739 986,08	0,00	739 986,08
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	12 000,00	12 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		156 446,32	156 446,32
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		739 986,08	168 446,32	908 432,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	480 030,94
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 388 463,34
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 163 310,60		2 163 310,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 670 186,72	0,00	1 670 186,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	51 213,98	51 213,98
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	75 000,00	0,00	75 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 908 497,32	51 213,98	3 959 711,30

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 959 711,30

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 029 933,33	0,00	0,00	992 702,02	992 702,02	0,00	992 702,02	992 702,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	179 281,28	179 281,28	0,00	179 281,28	179 281,28
22	Immobilisations reçues en affectation	1 395 000,00	0,00	0,00	602 206,76	602 206,76	0,00	602 206,76	602 206,76
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	554 400,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 009 400,00	0,00	0,00	929 488,04	929 488,04	0,00	929 488,04	929 488,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 009 400,00	0,00	0,00	929 488,04	929 488,04	0,00	929 488,04	929 488,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 533,33			51 213,98	51 213,98		51 213,98	51 213,98
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
Total des dépenses d'ordre		20 533,33			63 213,98	63 213,98		63 213,98	63 213,98

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	992 702,02
---	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 878 640,77	0,00	908 432,40	908 432,40	908 432,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	68 740,77		156 446,32	156 446,32	156 446,32
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes d'ordre		68 740,77		168 446,32	168 446,32	168 446,32

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	480 030,94
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 388 463,34

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 029 933,33	0,00	0,00	992 702,02	992 702,02	0,00	992 702,02	992 702,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	179 281,28	179 281,28	0,00	179 281,28	179 281,28
21351	Bâtiments publics	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	118 281,28	118 281,28	0,00	118 281,28	118 281,28
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	1 395 000,00	0,00	0,00	602 206,76	602 206,76	0,00	602 206,76	602 206,76
2228	Autres aménag't terrains (affectation)	1 395 000,00	0,00	0,00	602 206,76	602 206,76	0,00	602 206,76	602 206,76
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	554 400,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2312	Agencements et aménagement de terrains	1 395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	-840 600,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 009 400,00	0,00	0,00	929 488,04	929 488,04	0,00	929 488,04	929 488,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 009 400,00	0,00	0,00	929 488,04	929 488,04	0,00	929 488,04	929 488,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 533,33			51 213,98	51 213,98		51 213,98	51 213,98
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 533,33			51 213,98	51 213,98		51 213,98	51 213,98
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 533,33			51 213,98	51 213,98		51 213,98	51 213,98
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
2228	Autres aménagt terrains (affectation)	0,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
Total des dépenses d'ordre		20 533,33			63 213,98	63 213,98		63 213,98	63 213,98

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 878 640,77	0,00	908 432,40	908 432,40	908 432,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 809 900,00	0,00	739 986,08	739 986,08	739 986,08
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>68 740,77</i>		<i>156 446,32</i>	<i>156 446,32</i>	<i>156 446,32</i>
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	<i>0,00</i>		<i>12 000,00</i>	<i>12 000,00</i>	<i>12 000,00</i>
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	<i>18 018,53</i>		<i>6 770,91</i>	<i>6 770,91</i>	<i>6 770,91</i>
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	<i>5 898,98</i>		<i>5 898,98</i>	<i>5 898,98</i>	<i>5 898,98</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>5 917,03</i>		<i>5 917,03</i>	<i>5 917,03</i>	<i>5 917,03</i>
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	<i>0,00</i>		<i>9 856,77</i>	<i>9 856,77</i>	<i>9 856,77</i>
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	<i>24 224,01</i>		<i>51 939,93</i>	<i>51 939,93</i>	<i>51 939,93</i>
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	<i>7 645,81</i>		<i>7 087,77</i>	<i>7 087,77</i>	<i>7 087,77</i>
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	<i>70,52</i>		<i>70,52</i>	<i>70,52</i>	<i>70,52</i>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28228	Autres aménagt terrains (affectation)	0,00		56 904,41	56 904,41	56 904,41
28235	Installations générales (affectation)	6 965,89		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes d'ordre		68 740,77		168 446,32	168 446,32	168 446,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 105 269,06	28 552,20	0,00	3 931 159,10	3 931 159,10	0,00	3 931 159,10	3 959 711,30
011	Charges à caractère général (3)	2 677 959,75	28 552,20	0,00	2 759 892,80	2 759 892,80	0,00	2 759 892,80	2 788 445,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	543 568,54	0,00		619 819,98	619 819,98		619 819,98	619 819,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	600 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 821 528,29	28 552,20	0,00	3 689 712,78	3 689 712,78	0,00	3 689 712,78	3 718 264,98
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	90 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	125 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		215 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
Total des dépenses réelles		4 036 528,29	28 552,20	0,00	3 774 712,78	3 774 712,78	0,00	3 774 712,78	3 803 264,98
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	68 740,77			156 446,32	156 446,32		156 446,32	156 446,32
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		68 740,77			156 446,32	156 446,32		156 446,32	156 446,32

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 959 711,30

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 105 269,06	0,00	3 959 711,30	3 959 711,30	3 959 711,30
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 709 184,73	0,00	2 163 310,60	2 163 310,60	2 163 310,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 950 551,00	0,00	1 670 186,72	1 670 186,72	1 670 186,72
Total des recettes de gestion des services		3 659 735,73	0,00	3 833 497,32	3 833 497,32	3 833 497,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	400 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes financières		425 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes réelles		4 084 735,73	0,00	3 908 497,32	3 908 497,32	3 908 497,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 533,33	0,00	51 213,98	51 213,98	51 213,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 533,33	0,00	51 213,98	51 213,98	51 213,98

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 959 711,30
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 105 269,06	28 552,20	0,00	3 931 159,10	3 931 159,10	0,00	3 931 159,10	3 959 711,30
011	Charges à caractère général (4)	2 677 959,75	28 552,20	0,00	2 759 892,80	2 759 892,80	0,00	2 759 892,80	2 788 445,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 836 226,52	0,00		1 607 601,64	1 607 601,64	0,00	1 607 601,64	1 607 601,64
6132	Locations immobilières	506 350,00	0,00		643 931,36	643 931,36	0,00	643 931,36	643 931,36
61358	Autres	0,00	0,00		8 632,80	8 632,80	0,00	8 632,80	8 632,80
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	61 000,00	24 712,20		71 448,00	71 448,00	0,00	71 448,00	96 160,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00		26 600,00	26 600,00	0,00	26 600,00	26 600,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	3 840,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00
6228	Divers	1 400,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,32	0,00		3 106,00	3 106,00	0,00	3 106,00	3 106,00
62878	Remb. frais à des tiers	213 982,91	0,00		319 000,00	319 000,00	0,00	319 000,00	319 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		13 073,00	13 073,00	0,00	13 073,00	13 073,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	543 568,54	0,00		619 819,98	619 819,98		619 819,98	619 819,98
6218	Autre personnel extérieur	543 568,54	0,00		619 819,98	619 819,98		619 819,98	619 819,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	600 000,00	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	600 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 821 528,29	28 552,20	0,00	3 689 712,78	3 689 712,78	0,00	3 689 712,78	3 718 264,98
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	90 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	90 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	125 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	125 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		215 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
Total des dépenses réelles		4 036 528,29	28 552,20	0,00	3 774 712,78	3 774 712,78	0,00	3 774 712,78	3 803 264,98
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	68 740,77			156 446,32	156 446,32		156 446,32	156 446,32
6811	Dot. amort. immos incorporelles	68 740,77			156 446,32	156 446,32		156 446,32	156 446,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		68 740,77			156 446,32	156 446,32		156 446,32	156 446,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

METPARK FOURRIERE - FOURRIERE - BP - 2025

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 105 269,06	0,00	3 959 711,30	3 959 711,30	3 959 711,30
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 709 184,73	0,00	2 163 310,60	2 163 310,60	2 163 310,60
706888	Autres	1 709 184,73	0,00	2 163 310,60	2 163 310,60	2 163 310,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 950 551,00	0,00	1 670 186,72	1 670 186,72	1 670 186,72
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	1 949 251,00	0,00	1 668 886,72	1 668 886,72	1 668 886,72
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 659 735,73	0,00	3 833 497,32	3 833 497,32	3 833 497,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	400 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	400 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes réelles		4 084 735,73	0,00	3 908 497,32	3 908 497,32	3 908 497,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 533,33		51 213,98	51 213,98	51 213,98
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	20 533,33		51 213,98	51 213,98	51 213,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 533,33		51 213,98	51 213,98	51 213,98

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	929 488,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	179 281,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	602 206,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	739 986,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	739 986,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		929 488,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		48 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		179 281,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		602 206,76
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		739 986,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		739 986,08
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		929 488,04	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	118 281,28	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
222	Aménagements de terrains (affectation)	602 206,76	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		739 986,08	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	739 986,08	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
222	Aménagements de terrains (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	929 488,04
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 281,28
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
222	Aménagements de terrains (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 206,76
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739 986,08
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739 986,08

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	3 774 712,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 759 892,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	619 819,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 908 497,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	2 163 310,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 670 186,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 774 712,78
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 759 892,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		619 819,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		310 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 908 497,32
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 163 310,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 670 186,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 774 712,78	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 607 601,64	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	652 564,16	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	98 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	619 819,98	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 106,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	319 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	13 073,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 908 497,32	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 163 310,60	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	1 668 886,72	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 774 712,78
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 607 601,64
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 564,16
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 548,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 819,98
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 106,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 073,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 908 497,32
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 163 310,60
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 668 886,72
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		12/09/2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIEL	1	12/09/2019
L	AUTRES BATIMENTS	40	12/09/2019
L	AUTRES INSTALLATIONS,MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQ	15	12/09/2019
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	8	12/09/2019
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	7	12/09/2019
L	Autres Agencements et Aménagements de terrains	30	12/09/2019

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		813 813,67	813 813,67	0,00	813 813,67
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		813 813,67	813 813,67	0,00	813 813,67
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		813 813,67	813 813,67	0,00	813 813,67

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	480 030,94	480 030,94
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	480 030,94	480 030,94

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	480 030,94	480 030,94
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	480 030,94	480 030,94

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	51 213,98	51 213,98
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	156 446,32	156 446,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	105 232,34	105 232,34

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 213,98	51 213,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 213,98	51 213,98
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	51 213,98	51 213,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		156 446,32	III 156 446,32
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		156 446,32	156 446,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	12 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 770,91	6 770,91
281318	Autres bâtiments publics	5 898,98	5 898,98
281351	Bâtiments publics	5 917,03	5 917,03
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	9 856,77	9 856,77
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	51 939,93	51 939,93
281838	Autre matériel informatique	7 087,77	7 087,77
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70,52	70,52
28228	Autres aménagt terrains (affectation)	56 904,41	56 904,41
28235	Installations générales (affectation)	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14 mars 2025

Présenté par le président du conseil d'administration (1), A BORDEAUX, le 27 mars 2025

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session

A BORDEAUX, le 27 mars 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AMOUROUX Géraldine	
BOBET Patrick	
CHAUSSET Gérard	
DE FRANCOIS Béatrice	
DUPRAT Christophe	
ESCOTS Olivier	
MARI Stéphane	
PAPADATO Patrick	
RAMI Isabelle	
SALLABERRY Emmanuel	
TERRAZA Brigitte	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **- 2 AVR. 2025**

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.